



PART
MES

65

5



A. BALÉDENT



TRENTE
PROBLÈMES
TACTIQUES



U165

B3

c.1

355



1080045662



TRENTE

PROBLÈMES TACTIQUES

A L'USAGE

des Candidats à l'École de Saint-Maixent

TRENTE
PROBLÈMES TACTIQUES

A L'USAGE

des Candidats à l'École de Saint-Maixent

AINSI QUE

des Chefs de section, des Officiers de réserve,
des Sous-Officiers, des Dispensés, etc.

le Lieutenant Adrien BALÉDENT

DU 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

« A la guerre, tout est simple et de pure exécution : il n'y a rien de vague, tout y est bon sens. »

NAPOLEON.



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^e

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1905

Tous droits réservés.

24000

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^e, RUE CHRISTINE, 2.

0165

B3



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

132477

INTRODUCTION

Le perfectionnement de l'armement, l'obligation d'utiliser le terrain, l'emploi de formations très souples, rendant de jour en jour plus important le rôle des cadres subalternes, il est indispensable que tous ces cadres aient des notions de service en campagne.

Pour l'entrée à Saint-Maixent, les candidats sont interrogés sur la carte; il leur est posé des problèmes très simples.

D'autre part, le Règlement de manœuvres du 3 décembre 1904 prescrit, au § 30, ce qui suit :

Les sous-officiers rengagés peuvent assister à certaines conférences faites aux officiers, à des exercices sur la carte et à des exercices de cadres. Ils sont exercés à rédiger des rapports très succincts accompagnés de croquis sommaires.

Ces nouvelles dispositions indiquent qu'il faut faire entrer dans les programmes l'étude de cas concrets sur la carte.

Depuis quelques années, on s'est engagé dans cette voie; mais les résultats obtenus sont-ils en rapport avec le travail fourni? Quoi qu'il en soit, et ces essais n'eussent-ils eu pour résultat que de développer le goût du travail et

de nous préparer à appliquer les prescriptions du Règlement, nous pouvons dire que le temps n'a pas été perdu.

Comment convient-il de diriger cette instruction pour arriver au résultat défini par le Règlement de manœuvres?

Le plus souvent, les moyens sont laissés à la disposition des officiers chargés de la diriger. Ceux-ci ont recours à des exercices sur le terrain ou en chambre; dans ces derniers, on se sert soit de la carte, soit, pour matérialiser davantage le terrain, du sablier et du panorama.

Tous ces procédés sont évidemment excellents, à condition pourtant que l'on y consacre un temps suffisant, et à condition aussi que les cadres aient été bien préparés à en tirer parti.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'étudier les exercices en entier, de les pousser à fond, de suivre des progressions établies de façon à ne rien omettre et à faire varier les situations. Sinon, on manque de bases, de données, pour mener à bien l'instruction des cadres subalternes. Une telle insuffisance de préparation peut donner de graves mécomptes.

Pour les éviter, il n'y a qu'à établir un vaste programme d'ensemble, de manière à traiter le plus possible des cas dans lesquels peut se trouver une troupe à la guerre, en étudiant à fond chaque problème et en montrant le déroulement complet d'une action.

C'est ce que nous avons cherché à faire dans ce Recueil de problèmes tactiques, lequel ne s'adresse pas seulement aux sous-officiers candidats à Saint-Maixent, mais au cadre subalterne en général.

Le programme, la table des matières le fait connaître dans ses grandes lignes. Reste à dire en quoi consiste la méthode.

Se pénétrer de la situation, du côté ami aussi bien que du côté ennemi, pour bien l'apprécier; à cet effet, lire et relire très attentivement le thème ou l'ordre reçu; examiner les principes généraux qui servent de guides pour exécuter l'opération; étudier avec soin le terrain, surtout les voies de communication; fixé sur le but à atteindre et les moyens à employer, chercher comment l'ennemi pourrait s'y opposer et comment on y parerait; prendre une résolution ferme et donner des ordres clairs, précis, courts, adaptés à l'intelligence du destinataire: telle est la méthode.

Elle peut se résumer ainsi:

- 1^o Déterminer les principes à mettre en œuvre pour exécuter l'opération;
- 2^o Les suivre dans leur application au cas traité;
- 3^o Formuler les ordres et indiquer les opérations qui en sont la conséquence.

C'est ainsi que nous avons procédé.

En conséquence, après avoir énoncé le titre général de l'opération, nous avons cité les textes réglementaires qui s'y rapportent et indiqué le terrain sur lequel elle se déroule (1). Après le thème, nous avons formulé les principes généraux à observer. Enfin, nous avons exposé la conception de l'opération telle que nous la comprenons,

(1) Tous nos exercices sont traités sur le quart de la feuille sud-est de Commercy, qui a longtemps servi pour les interrogations à l'examen de Saint-Maixent.

n'ayant d'ailleurs pas la prétention de donner la solution unique : en tactique, il n'y a pas de solution unique ; toute solution est bonne lorsqu'elle est conforme au bon sens (1).

Nous sommes passé ensuite à l'exécution, en essayant de nous rapprocher le plus possible de la réalité, de n'oublier aucun détail, de conduire l'opération comme elle serait conduite en campagne.

Dans les ordres, nous n'avons pas exclu les mots « droite », « gauche », « en avant », « en arrière », « au delà », etc. L'emploi de ces expressions permet, dans bien des cas, d'adapter l'ordre à l'intelligence du destinataire, surtout lorsque cet ordre est donné verbalement.

« Quand je donne un ordre, disait un vieux général prussien, j'admets que quelqu'un se donne la peine de le comprendre de travers ; je veux lui en ôter la possibilité par la manière dont je le rédige. »

Donc, si « droite » vaut mieux que « nord », on emploiera cette expression à l'exclusion du point cardinal.

Si, par exemple, au cours d'un itinéraire qui a comporté plusieurs changements de direction, nous donnons à un caporal ou à un sous-officier l'ordre de prendre le premier chemin au nord de la route, rien d'étonnant si cette indication est comprise de travers, tandis que, si nous disons : « Prenez le premier chemin à droite de la route », il ne peut plus y avoir de méprise (2).

(1) « On peut indiquer les principes sur lesquels repose une manœuvre ; quant à la manœuvre elle-même, elle appartient à l'art et dépend de l'artiste. »

(Général MAILLARD).

(2) Dans ses *Neuf journées de manœuvres*, le général Donop raconte

Pour essayer de remédier au défaut de clarté et de précision dans les ordres, nous avons rédigé ceux-ci pour chaque détail de l'opération à exécuter, au lieu de nous borner à dire que l'on ferait ceci ou cela : toute pensée en campagne devant se traduire par un ordre il faut, dès le temps de paix, habituer les cadres subalternes à en formuler et à ne jamais employer des phrases comme : « Allez!... En retraite, par ici!... Non!... par là », qui ne signifient rien.

Pour faciliter les recherches, et en même temps dans un but d'instruction, nous avons indiqué, par la longitude et la latitude exprimées en grades, les rectangles auxquels se rapporte chaque thème. Le quart sud-est de Commercy est compris à peu près entre 3^e 80 et 4^e 30 de longitude est, 54^e 10 et 54^e 30 de latitude. Un problème qui serait délimité ainsi : 3^e 90 — 4^e et 54^e 20 — 54^e 30, se

qu'un capitaine, voulant remettre de l'ordre dans sa compagnie, lui prescrivit de se rassembler « face au sud-est ». Et le général ajoute :

« *Sud-Est!*... Les marins, dans l'immensité de leurs horizons, ne disant posant d'aucun point de repère, sont forcés de demander à la boussole les moyens de direction qui leur font défaut. Mais nous, qui ne naviguons pas en pleine mer, qui ne marchons pas non plus dans le désert, nous avons, pour nous diriger, nos cartes et surtout le terrain. Dans aucun cas, nous n'avons besoin d'azimuts pour donner des ordres de rassemblement à une compagnie. L'embarras des braves gens qui cherchaient, se pelotonnant, quelle pouvait bien être la direction du sud-est, était du reste éloquent. »

De son côté, le général Percin s'exprime ainsi :

« Quant à la recommandation formulée par l'Instruction pratique (art. 16) d'éviter les mots *droite* et *gauche*, et de leur préférer les termes *nord*, *sud*, *est* et *ouest*, elle vise un autre cas, celui d'ordres envoyés à une certaine distance et dont l'exécution comporte généralement l'emploi d'une carte. Pour deux observateurs placés l'un à côté de l'autre, en face du terrain, les mots *droite* et *gauche* ont un sens parfaitement défini. »

déroulerait dans le rectangle sud de *Flirey*=nord de *Sanzey*=sud de *Manoncourt*=est de *Lironville*.

Nous n'avons jamais fait intervenir les questions de saison et de température, dont il y aurait lieu de tenir compte en campagne : le beau temps et une température moyenne ont été admis.

Enfin, la manœuvre est toujours supposée se dérouler en pays ennemi, en vertu du principe : « Qui peut le plus, peut le moins. »

Les unités sont toujours, bien entendu, à l'effectif de guerre.

Nous n'en avons jamais mis en action de plus fortes que le peloton, sauf dans quelques cas particuliers où il nous a paru nécessaire de faire saisir l'ensemble de la manœuvre et de mieux orienter le lecteur.

Nous avons observé également les prescriptions du Règlement en ce qui concerne les renseignements : ils doivent répondre aux quatre questions suivantes, faciles à retenir : *Qui? Quand? Où? Comment?*

Peu importe l'ordre dans lequel sont relatées ces quatre questions de nature, de temps, de lieu et de circonstances : l'essentiel est de n'en omettre aucune et de les préciser suffisamment pour éviter toute ambiguïté.

Chaque fois qu'un compte rendu ou un rapport doit être adressé à l'autorité qui a ordonné l'exécution de l'opération, nous l'avons fourni, à titre d'exemple.

En un mot, nous avons essayé dans cette étude, tout en nous rapprochant le plus possible de la réalité, de nous conformer au Règlement.

Nous présentons ainsi trente problèmes se rapportant à des cas nettement définis. Les combats de bois, de localités, bien d'autres encore, n'ont pas été étudiés, ne rentrant pas dans le cadre de ce travail, en raison de l'effectif que nécessitent ces sortes d'opérations.

Nous le répétons, notre but est de familiariser les cadres subalternes avec la résolution de cas concrets se rattachant à des opérations de guerre.

« Les cadres, — dit le Règlement sur les manœuvres de l'infanterie, § 3, — sont aptes à diriger les troupes sur le champ de bataille lorsqu'ils joignent l'esprit de décision à l'instruction professionnelle, savent donner des ordres clairs et précis, et agir avec promptitude. »

Le Règlement provisoire ajoutait :

« Ils acquièrent l'habitude d'apprécier les dispositions à prendre, dans une circonstance de guerre déterminée, par le *travail de réflexion* qui résulte de l'étude des questions se rapportant à la conduite des troupes en campagne, de la pratique des exercices sur la carte, et des exercices de cadres sur le terrain.

» L'esprit de décision et l'aptitude à donner rapidement des ordres clairs et précis se développent par l'exercice du commandement au cours des évolutions et des manœuvres qu'exécute l'infanterie pendant l'année d'instruction. »
